

Attribution de temps

l'intention de réaliser ces projets qui rendraient la vie au Canada plus agréable et qui permettraient aux Canadiens de trouver plus facilement du travail.

Il ne s'agit pas ici d'opposition aveugle, sous prétexte que nos vis-à-vis, les ministériels, sont eux une bande de libéraux inutiles. Quant au député de York-Peel, il est tellement borné qu'il n'est pas capable de se rendre compte que la pratique normale dans le monde des affaires, dont il ne cesse de parler, veut que l'on emprunte pour répondre aux besoins futurs.

Hier soir, j'ai constaté que la société Steel Company of Canada lançait une nouvelle souscription d'actions afin d'accroître son fonds de roulement. Ce n'est d'ailleurs pas la seule société à le faire.

M. Kempling: C'est parce qu'elle a perdu 97 millions.

M. Deans: Le député de York-Peel nie une pratique courante dans les milieux d'affaires. Là où nous ne sommes pas d'accord, c'est que l'on ne nous a pas démontré clairement que l'argent allait servir à l'essor du pays et à la création de l'infrastructure qui nous permettra de répondre à l'appel de notre destin.

J'invite le gouvernement à envisager sérieusement de changer d'attitude envers la Chambre et l'avenir du pays.

[Français]

M. Jean Lapierre (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il me fait grandement plaisir de participer aujourd'hui à ce débat sur le pouvoir d'emprunt, et de profiter de l'occasion pour traiter d'une question qui me tient particulièrement à cœur, soit la situation des jeunes au Canada. Depuis que je siège dans cette Chambre, j'ai toujours pensé que j'avais, étant donné mon âge, une mission particulière à accomplir, soit de transmettre un message de la jeunesse canadienne aux élus du peuple, à mes collègues à la Chambre, de leur faire part des inquiétudes des jeunes, et d'essayer d'être un peu le catalyseur de ces derniers en vue de tenter d'influencer le processus décisionnel.

Monsieur le Président, au cours de ces peu nombreuses années, j'ai eu l'occasion, dans le cadre des structures déjà existantes, de proposer une série d'initiatives, lesquelles, à mon avis, pourraient en quelque sorte répondre aux besoins de la jeunesse canadienne, et la première de ces initiatives est, bien sûr, la création d'un bureau de la jeunesse. Je suis un peu déçu parce qu'on en parle déjà depuis quelques mois, quelques années même, et nos collègues de l'Assemblée nationale ont eu la présence d'esprit de s'intéresser à ce sujet avant nous, peut-être parce qu'ils avaient eu écho de nos bonnes idées ou parce que leur système est plus rapide que le nôtre.

Monsieur le Président, je crois que nous devons très bientôt comme gouvernement nous adresser dans une vue d'ensemble aux problèmes de la jeunesse. Ce n'est pas en ayant une série de programmes sparadraps qu'on va s'adresser à l'ensemble

des problèmes de la jeunesse et qu'on va répondre aux attentes des 600,000 jeunes Canadiens qui, dès juin, seront à la recherche d'un emploi, perdront leurs illusions sur la société et sur les occasions qu'elle était censée leur offrir, s'apercevront que leurs orienteurs les ont «bourrés» et que finalement la société leur dit: Écoutez, vous n'avez pas d'expérience, vous devriez attendre un peu. Attendez que le marché du travail vous offre des solutions, attendez la relance de l'économie. Mais en attendant, ces pauvres jeunes sont pris. Ils n'ont même pas droit aux prestations de l'assurance-chômage parce qu'en étudiant, on ne peut pas gagner ses timbres d'assurance-chômage, et à moins d'avoir une famille qui peut les aider, ils n'ont alors pas d'autres recours que le bien-être social.

Au Québec où être député, comme dirait mon ami le député de Manicouagan (M. Maltais) . . . On pourrait dire qu'au Québec, actuellement, 75,000 jeunes doivent se contenter de vivre avec \$140 par mois. Monsieur le Président, avec \$140 par mois, vous seriez beaucoup moins gras, et je pense que tous les députés auraient beaucoup de difficulté à subvenir à leurs besoins.

Monsieur le Président, à mon avis, un bureau de la jeunesse nous permettrait de développer une fois pour toutes une politique de la jeunesse. En 1970, le secrétaire d'État de l'époque, M. Gérard Pelletier, avait commandé à un groupe de travail une étude dont le titre était *It's your turn*, et depuis lors cette étude a été reléguée sur les tablettes du Secrétariat d'État. J'espère que l'on n'attendra pas l'Année internationale de la jeunesse, 1985, pour se pencher sur le sort des jeunes, mais qu'on fera en sorte que l'année 1985 soit une année d'explosion, une année réussie, une année d'activités, et je compte, bien sûr, sur l'appui des députés de mon parti, parce qu'à l'exception du caucus libéral, il est très rare que l'on parle de la jeunesse à la Chambre.

On sait que nos collègues d'en face ne parlent de la jeunesse qu'au moment où de jeunes délégués progressistes conservateurs sont dans les tribunes. On sait également que nos amis d'en face ne se préoccupent de la jeunesse qu'au moment où ils peuvent réaliser un gain électoral, parce qu'ils savent que ce n'est pas leur clientèle traditionnelle.

J'implore la Chambre, monsieur le Président, de réfléchir et de passer à l'action sur ce sujet-là. On aura l'occasion au cours des prochaines semaines d'entendre le discours du trône. Nous allons avoir, du moins je l'espère, le budget que le ministre des Finances (M. Lalonde) nous a promis. Je suis convaincu qu'il sera possible de faire preuve d'imagination dans le discours du trône, et je suis conscient que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy), le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne), le secrétaire d'État (M. Joyal) et bien d'autres ont présenté une série de propositions au ministre des Finances pour essayer de rendre la vie plus facile à ces jeunes Canadiens qui sont déçus de la réalité économique.